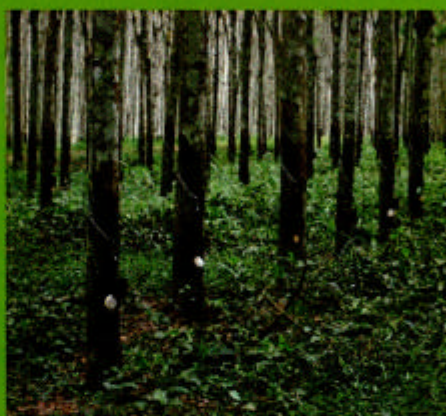


SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS



RAPPORT D'ACTIVITE 2007

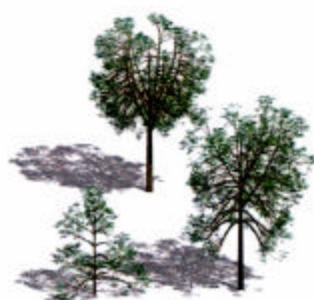
SOMMAIRE



SAPH au service du développement depuis 1956

Conseil d'Administration et Direction Générale	1
Ordre du jour de l'Assemblée Générale	2
Rapport du Conseil d'Administration	3
Le message du Président	4
Fiche signalétique et chiffres clés	5
Rapport de Gestion	6
Tableaux Comparatifs – Bilan – Résultat – Financement	10
Rapports des Commissaires aux Comptes	15
Textes et résolutions	18

US-7P BOON KHA RT W36



CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Monsieur Jean-Louis BILLON	Président du Conseil d'Administration
2. Monsieur Yves LAMBELIN	Administrateur
3. Monsieur Nazaire GOUNONGBE Représentant permanent de SIFCA-SA	Administrateur
4. Monsieur Olivier de SAINT-SEINE Représentant permanent de la SIPH	Administrateur
5. Monsieur Kouamenan BRETUM Représentant permanent de SIFCOM	Administrateur
6. Monsieur Jean-François BOUFFARD Représentant permanent de la Compagnie Financière Michelin	Administrateur
7. Monsieur Bertrand VIGNES Représentant permanent de Michelin Finance (Pays Bas) B.V.	Administrateur
8. Monsieur Yves PICARD Représentant permanent de l'A.F.D.	Administrateur
9. Monsieur Jean-Louis GAULY Représentant permanent de la B.N.I.	Administrateur
10. Monsieur Yves ROLAND	Administrateur
11. Monsieur Tiémoko COULIBALY	Administrateur

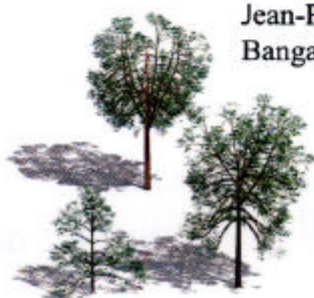
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mazars & Guérard	01 BP 3989 Abidjan 01
PriceWaterhouseCoopers	01 BP 1361 Abidjan 01

DIRECTION GENERALE

Jean-Pierre Blondeau
Banga Amoikon

Directeur Général
Directeur Général Adjoint



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 AVRIL 2008

ORDRE DU JOUR



SAPH au service du développement depuis 1956

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée sur l'exercice clos le 31 décembre 2007.
2. Lecture et approbation du rapport général des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2007.
3. Lecture et approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme relatif aux Sociétés Commerciales et au Groupement d'Intérêt Economique. Approbation desdites conventions.
4. Approbation des comptes et quitus aux administrateurs.
5. Affectation des résultats.
6. Nomination d'un administrateur.
7. Ratification de la nomination d'un administrateur.
8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.





Le mot du président

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la loi et à nos statuts, à l'effet de délibérer sur l'activité de notre société au cours de l'exercice 2007 et soumettre à votre approbation les comptes résultant des états financiers au 31 décembre 2007.

Le fait majeur de l'exercice 2007, constitue incontestablement l'acquisition de la société SAIBE, par fusion absorption que vous avez autorisée au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juin 2007 (avec effet au premier janvier 2007). Le site hévéicole de BETTIE est un élément de la stratégie de développement du potentiel de production de notre société.

Les cours du caoutchouc sur le marché mondial en monnaie locale (FCFA) sont restés stables entre 2006 et 2007. La chute du dollar US sur la période (-10 %) ne nous a pas fait profiter de la bonne tenue des cours du caoutchouc dans la monnaie américaine (+ 10,5 %).

Nonobstant cet effet défavorable de la monnaie, le résultat net au 31 décembre 2007, s'établit à 14,8 milliards de FCFA contre 16,2 milliards de FCFA en 2006.

L'activité a connu une nette amélioration par rapport à 2007, avec un effet accélérateur par l'intégration de BETTIE dans toutes les analyses qui vous sont présentées au cours de cette Assemblée.

La production de caoutchouc issue des plantations de la SAPH, est passée de 27 785 tonnes en 2006 à 34 110 tonnes en 2007.

Les achats de caoutchouc extérieurs ont progressé de + 23 % pour atteindre 49 353 tonnes en 2007.

La production usinée en 2007, s'établit à 86 161 tonnes, contre 61 784 tonnes en 2006. Les investissements pour moderniser le process de fabrication au cours de ces dernières années produiront pleinement leurs effets au cours des prochains exercices.

La SAPH, sous l'impulsion du groupe SIFCA, s'est engagée résolument dans une démarche de développement durable, d'amélioration significative du cadre de vie des travailleurs et dans une politique globale de lutte contre le VIH-SIDA. Les actions entreprises dans la mise en œuvre de cette vision, requièrent des investissements importants qui se feront dans un plan à court terme, dans la mesure des possibilités financières de notre entreprise. Les résultats déjà obtenus pour relever ces défis sont probants et encourageants.

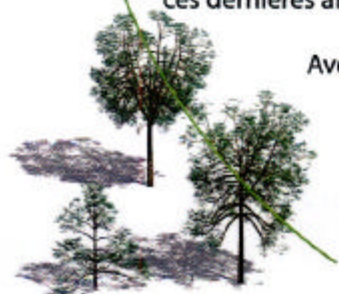
Sur la base des résultats de l'exercice 2007, votre Conseil d'Administration a décidé de distribuer au titre de l'exercice 2007, un dividende brut par action de 2 800 FCFA contre 2 350 FCFA en 2006, soit un rendement net par action d'environ 8 %.

Notre société se donnera toujours les moyens d'être la locomotive du développement de l'hévéaculture en Côte d'Ivoire. Les perspectives sont bonnes et nos ambitions à court terme sont largement au-delà des réalisations de ces dernières années.

Avec votre appui nous y parviendrons.

Le Président du Conseil d'Administration

Jean-Louis BILLON



FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA SAPH



SAPH au service du développement depuis 1956

RAISON SOCIALE

Société Africaine de Plantations d'Hévéas

SUPERFICIE PLANTEE

21 803 Hectares

CAPITAL SOCIAL

14 593 620 855 F.CFA

Divisé en 5 111 601 actions de 2 855 F.CFA de nominatif

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Abidjan (Siège) – Toupah – Ousrou – Bongo

Rapides Grah – Gagnoa – Yacolidabouo - Bettié

DATE DE CREATION

29 Décembre 1956

SUPERFICIE EN SAIGNEE

18 843 Hectares

FORME JURIDIQUE

Société anonyme inscrite à la Côte Officielle
de Bourse Régionale des Valeurs Mobilières

EFFECTIF AU 31 DECEMBRE 2007

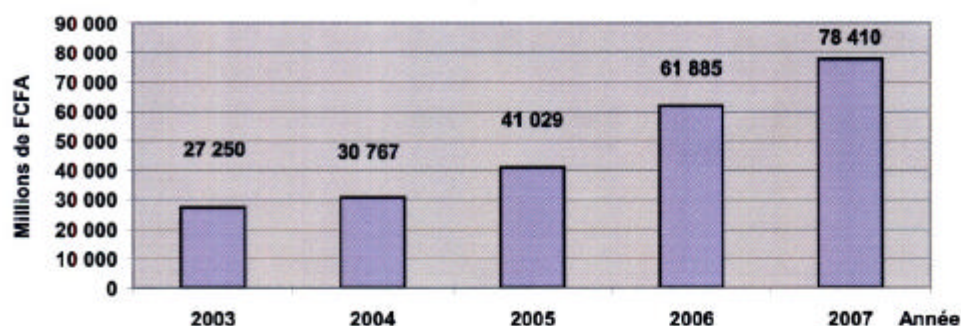
6148 employés

ADRESSE

Immeuble Ex-SIT – Rue des Galions
Abidjan – Zone Portuaire
01 B.P. 1322 Abidjan 01
Site Web : www.saph.ci
E.mail: saph@sifca.ci
Téléphone: (225) 21 75 76 76
Télécopie : (225) 21 75 76 43

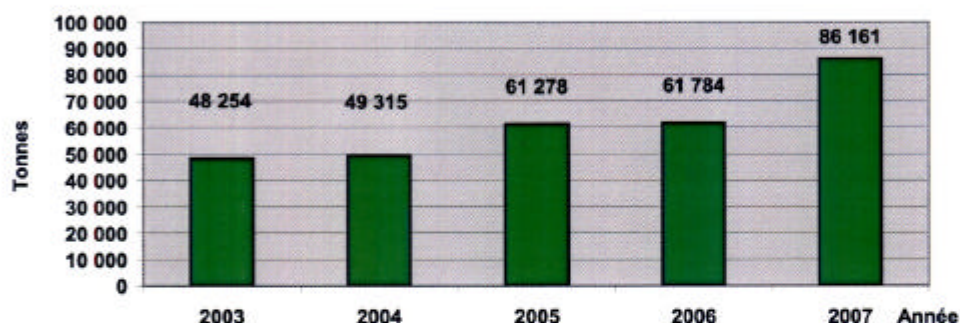


Evolution du chiffre d'affaires



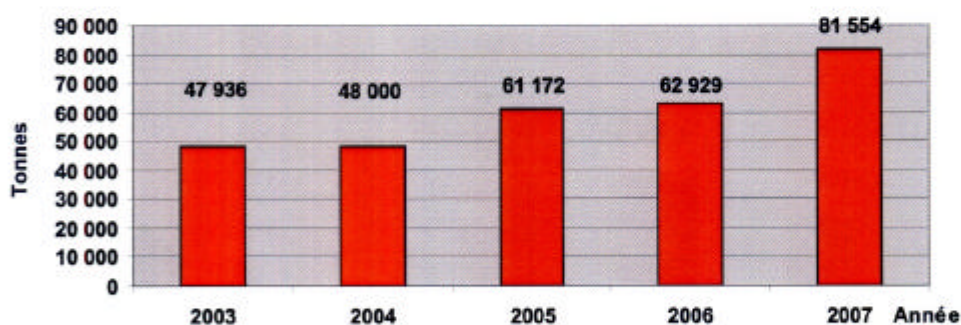
La progression du chiffre d'affaires résulte principalement de l'évolution importante des quantités vendues, le prix de vente moyen en 2007 étant légèrement inférieur à celui de 2006.

Evolution de la production usinée



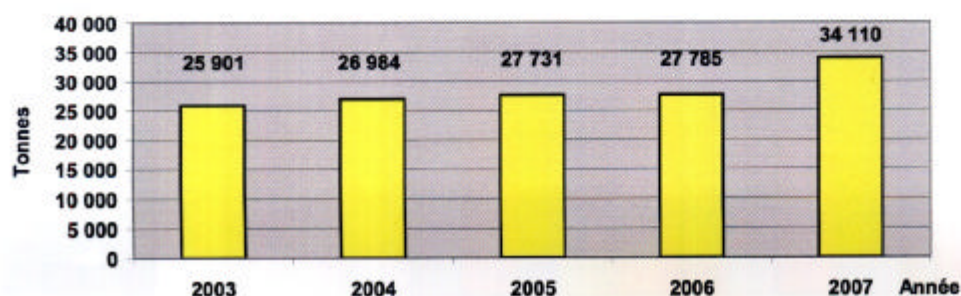
Les augmentations de capacité des usines ainsi que l'apport de Bédié comme nouveau centre de production ont été déterminants dans la croissance de la production usinée.

Evolution des quantités vendues

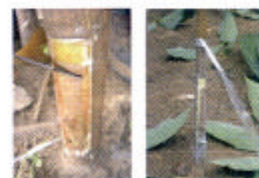


La hausse des quantités vendues, malgré un stock important au port, est le corolaire de l'augmentation des capacités usine.

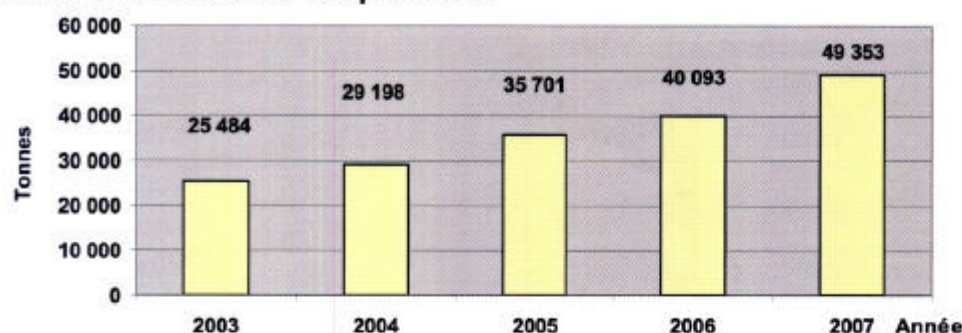
Evolution de la production propre



L'apport de Bédié est déterminant dans l'importante augmentation des productions propres.

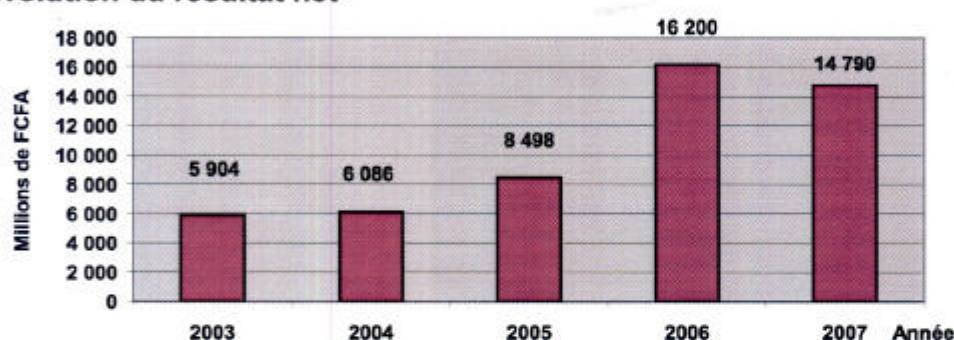


Evolution des achats aux planteurs



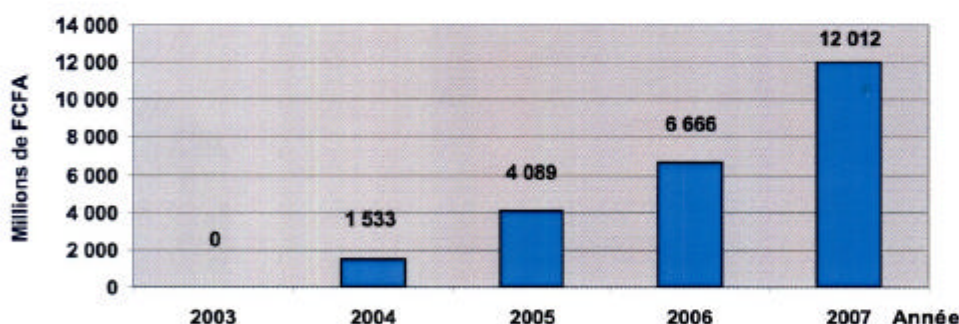
Malgré une concurrence qui devient plus rude, les chiffres mettent en évidence une croissance des quantités achetées, cela même sans prendre en compte l'apport de Bettié, confirmant ainsi la bonne tenue de nos parts de marché, qui garantissent un approvisionnement optimal de nos usines.

Evolution du résultat net



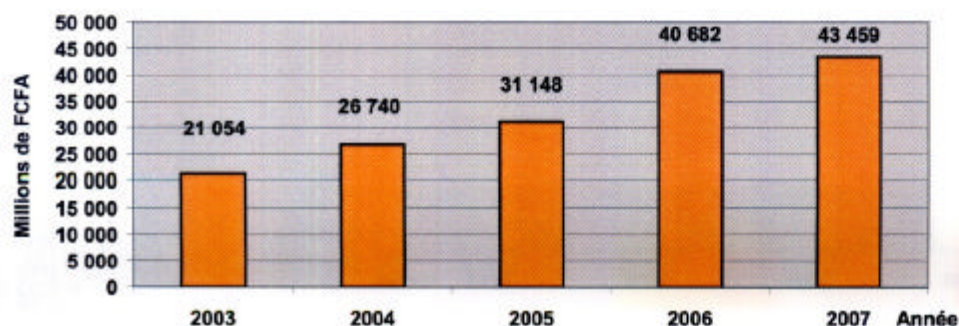
L'évolution du résultat net en léger retrait par rapport à 2006 confirme la rentabilité de la société.

Dividendes versés



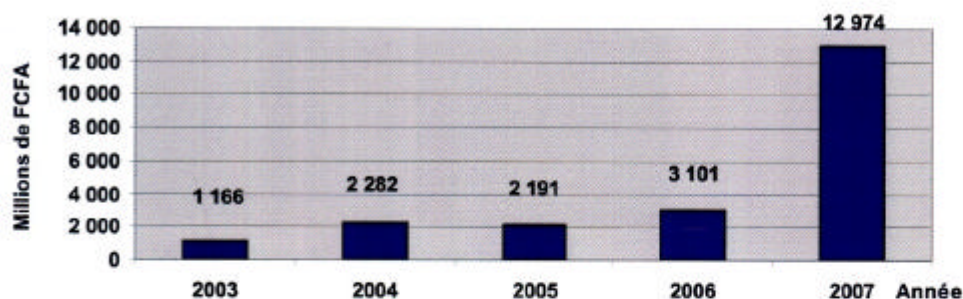
La bonne santé financière de la SAPH a encore une fois permis la mise en distribution de dividendes en nette progression.

Evolution des capitaux propres



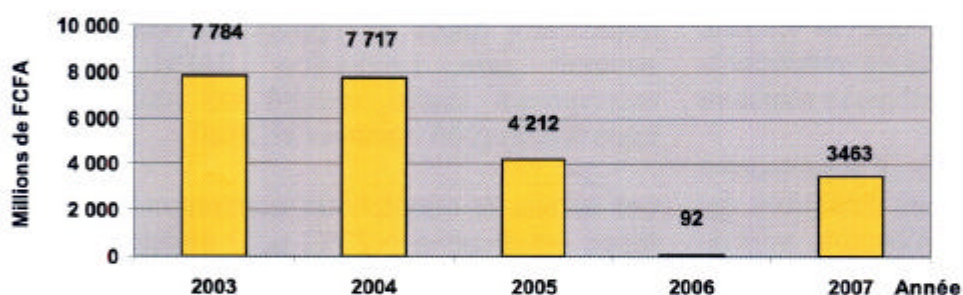
Les capitaux propres bénéficient également de cette bonne santé.

Investissements



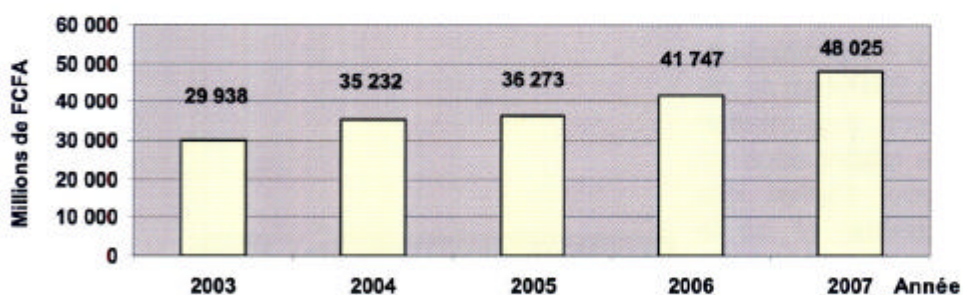
Ces résultats ont permis de maintenir une politique d'investissements soutenue. L'acquisition de Bettié et les investissements sociaux ont eu un effet accélérateur sur ces chiffres en 2007.

Dettes à long et moyen terme



L'opération de rachat de Bettié a amené la SAPH à recourir partiellement à des financements externes.

Evolution des ressources stables



La situation financière de la SAPH déjà particulièrement avantageuse, continue de se consolider.





SAPH au service du développement depuis 1956

A. CONTEXTE GENERAL

Au plan international

L'année 2007 a connu des cours pratiquement équivalents à ceux de 2006. La relative stabilité des cours tend à démontrer que la hausse enregistrée au cours des exercices précédents est durable et correspond à la nouvelle structure du marché du caoutchouc.

La demande est forte et légèrement supérieure à l'offre globale, tandis que les cours du pétrole, qui sert de base à la production de substituts, sont au plus haut.

Au plan interne

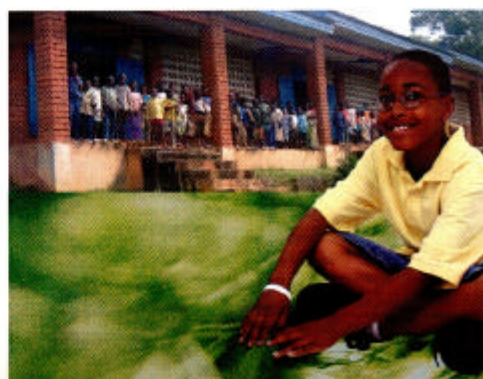
Au cours de l'année 2007, la SAPH s'est portée acquéreur de la SAIBE (Société Agro Industrielle de Bettié). Le rachat de la quatrième entreprise du secteur, en terme de niveau de production, constitue une opportunité que la SAPH se devait de saisir afin de consolider son implantation nationale ainsi que sa place de leader dans un secteur où la concurrence pour l'achat des productions villageoises s'accroît, et où la réalisation d'économies d'échelles importantes devient déterminante pour l'avenir.

B. ACTIVITE

La production propre et les achats de caoutchouc extérieurs

La production propre passe à 34 110 tonnes, notamment grâce à l'apport de Bettié qui vient soutenir une production SAPH qui reste relativement stable, malgré les abattages pour replantation (548 hectares en 2007).

Les achats de caoutchouc, continuent de croître de façon significative (+23%) pour atteindre le chiffre de 49 353 tonnes au titre de l'année 2007. En dépit d'une concurrence qui se fait plus rude, la SAPH a su consolider sa position de leader. Le rachat de la plantation de Bettié lui a, en outre, permis d'élargir géographiquement sa zone d'intervention en matière d'achat de caoutchouc.



RAPPORT DE GESTION

La production usinée

Les investissements importants en terme de capacité d'usinage engagés en 2006 et 2007 nous ont permis de hausser le niveau de production de la SAPH, à périmètre constant, c'est-à-dire sans tenir compte de l'usine de Bettié, à 73 516 tonnes au titre de l'exercice 2007. Soit une hausse de 19%.

L'apport du centre industriel de Bettié vient porter la production de l'exercice 2007 au niveau record de 86 161 tonnes.

Les ventes et le chiffre d'affaires

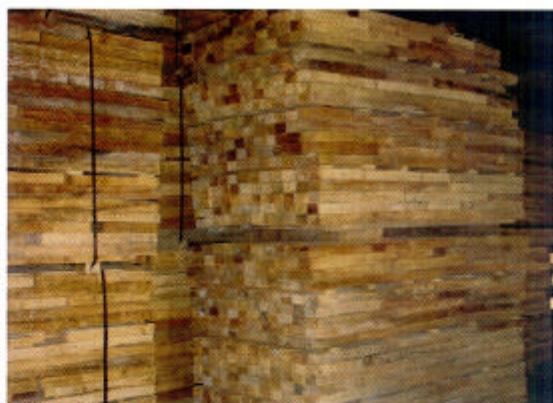
Le chiffre d'affaire 2007 s'élève à 78 410 millions de FCFA contre 62 350 millions de FCFA pour l'exercice 2006.

Cette hausse résulte principalement de la forte croissance des quantités vendues, à peine atténuée par une légère baisse du prix moyen de vente par rapport à 2006.

La production vendue est légèrement inférieure à la production usinée du fait de nombreux retards d'embarquement enregistrés en fin d'année inhérents à l'activité portuaire.

Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation hors achats de caoutchouc, amortissement et frais financiers, s'élèvent à 26 947 Millions de FCFA pour l'exercice 2007 contre 20 015 millions de FCFA pour l'exercice 2006.



SAPH au service du développement depuis 1956

Cette hausse de 34% est imputable à des charges proportionnelles au chiffre d'affaires (usinage, transport, entretien, personnel,...).

La croissance de la dotation aux amortissements et provisions (+40%) résulte principalement de l'amortissement des nouveaux investissements réalisés en 2006 et 2007, visant à renouveler et à augmenter nos capacités

Le service de la dette et les frais financiers

La bonne santé financière de la SAPH lui avait permis à la fin de l'exercice 2006 de réduire à zéro le montant des dettes à long et moyen terme.

En 2007, l'importance des investissements réalisés en particulier le rachat de Bettié, a amené la SAPH à recourir partiellement à des financements externes.

Le résultat net

Le résultat net d'impôts s'établit à 14 790 millions de FCFA au titre de l'exercice 2007 contre 16 200 millions de FCFA en 2006.

Perspectives

L'acquisition de Bettié, la politique d'investissement soutenue depuis plusieurs années, viennent consolider largement la situation de la SAPH tout en laissant augurer de nouvelles augmentations de production.



TABLEAU COMPARATIF DES BILANS 2006 ET 2007

SAPH au service du développement depuis 1956

ACTIF	2007 (1)	2006 (2)	VARIATION (3)=(1)-(2)	% (3)/(2)
Frais d'établissement	0	0	0	n.s.
Immobilisations incorporelles	8 683 622 542	26 247 109	8 657 375 433	32984%
Immobilisations corporelles	27 177 658 891	23 843 004 623	3 334 654 268	14%
Immobilisations financières	342 433 258	169 358 353	173 074 905	102%
Total actif immobilisé	36 203 714 691	24 038 610 085	12 165 104 606	51%
Stocks	13 982 037 249	11 336 535 447	2 645 501 802	23%
Créances et emplois assimilés	10 473 182 701	14 943 952 831	-4 470 770 130	-30%
Total actif circulant	24 455 219 950	26 280 488 278	-1 825 268 328	-7%
Total trésorerie - actif	1 157 396 280	2 011 769 574	-854 373 294	-42%
Écart de conversion - actif	0	0	0	n.s.
TOTAL ACTIF	61 816 330 921	52 330 867 937	9 485 462 984	18%
PASSIF	2007 (1)	2006 (2)	VARIATION (3)=(1)-(2)	% (3)/(2)
Capital social	14 593 620 855	14 593 620 855	0	0%
Primes et réserves	14 076 010 935	9 888 730 213	4 187 280 722	42%
résultat net	14 789 792 873	16 199 543 072	-1 409 750 199	-9%
Total capitaux propres	43 459 424 663	40 681 894 140	2 777 530 523	7%
Dettes financières et ressources assimilées	3 463 318 677	92 411 068	3 370 907 609	3648%
Provisions financières pour risques et charges	1 102 251 073	972 200 028	130 051 045	13%
Total dettes financières	4 565 569 750	1 064 611 096	3 500 958 654	329%
Total ressources stables	48 024 994 413	41 746 505 236	6 278 489 177	15%
Total passif circulant	13 551 937 812	9 819 212 819	3 732 724 993	38%
Total trésorerie - passif	239 398 696	765 149 882	-525 751 186	-69%
Écart de conversion - passif	0	0	0	n.s.
TOTAL PASSIF	61 816 330 921	52 330 867 937	9 485 462 984	18%



TABLEAU COMPARATIF DES BILANS 2006 ET 2007

SAPH au service du développement depuis 1951

CHARGES	2007 (1)	2006 (2)	VARIATION (3)=(1)-(2)	% (3)/(2)
Achats de matières premières et fournitures liées	31 643 485 810	25 804 319 539	5 839 166 271	23%
Variation de stocks	1 217 182 326	-2 360 812 220	3 577 994 546	-152%
Autres achats	8 088 022 707	7 090 078 472	997 944 235	14%
Variation de stocks	247 149 888	-212 587 247	459 737 135	-216%
Transport	2 062 400 775	1 617 191 384	445 209 391	28%
Services extérieurs	5 111 467 017	3 483 007 787	1 628 459 230	47%
Impôts & taxes	776 638 271	673 160 827	103 477 444	15%
Autres charges	911 253 753	370 912 676	540 341 077	146%
Charges de personnel	8 533 304 430	6 993 020 928	1 540 283 502	22%
Dotation aux amortissements & provisions	3 108 960 173	2 215 895 467	893 064 706	40%
Total des charges d'exploitation	61 699 865 150	45 674 187 613	16 025 677 537	35%
Total des charges financières	407 122 964	37 068 345	370 054 619	998%
Total des charges sur activités ordinaire	62 106 988 114	45 711 255 958	16 395 732 156	36%
Total des charges hors activités ordinaires	223 724 210	237 503 209	-13 778 999	-6%
Impôts sur le résultat	5 958 414 709	4 199 438 634	1 758 976 075	42%
TOTAL DES CHARGES	68 289 127 033	50 148 197 801	18 140 929 232	36%

PRODUITS	2007 (1)	2006 (2)	VARIATION (3)=(1)-(2)	% (3)/(2)
Ventes de produits fabriqués	76 864 132 651	61 696 345 121	15 167 787 530	25%
Travaux & services vendus	694 028 031	330 338 974	363 689 057	110%
Production stockée (ou déstockage)	2 750 903 195	231 347 026	2 519 556 169	1089%
Production immobilisée	1 400 420 162	2 142 396 487	-741 976 325	-35%
Marge brute sur matières	48 848 815 903	40 956 920 289	7 891 895 614	19%
Produits accessoires	852 279 362	323 552 892	528 726 470	163%
Chiffre d'affaires	78 410 440 044	62 350 236 987	16 060 203 057	26%
<i>dont à l'exportation</i>	<i>76 845 623 830</i>	<i>61 671 451 471</i>	<i>15 174 172 359</i>	<i>25%</i>
Autres produits	86 008 598	753 876 311	-667 867 713	-89%
Valeur ajoutée	32 590 171 452	29 012 585 593	3 577 585 859	12%
Excédent brut d'exploitation	24 056 867 022	22 019 564 665	2 037 302 357	9%
Reprises de provision	0	0	0	n.s.
Transferts de charges	10 815 217	0	10 815 217	n.s.
Total des produits d'exploitation	82 658 587 216	65 477 856 811	17 180 730 405	26%
Résultat d'exploitation	20 958 722 066	19 803 669 198	1 155 052 868	6%
Total des produits financiers	219 947 559	857 535 803	-637 588 244	-74%
Résultat financier	-187 175 405	820 467 458	-1 007 642 863	-123%
Total des produits des activités ordinaires	82 878 534 775	66 335 392 614	16 543 142 161	25%
Résultat des activités ordinaires	20 771 546 661	20 624 136 656	147 410 005	1%
Total des produits HAO	200 385 131	12 348 259	188 036 872	1523%
Résultat HAO	-23 339 079	-225 154 950	201 815 871	-90%
TOTAL DES PRODUITS	83 078 919 906	66 347 740 873	16 731 179 033	25%
RESULTAT NET	14 789 792 873	16 199 543 072	-1 409 750 199	-9%



TABLEAU COMPARATIF DES BILANS 2006 ET 2007

SAPH au service du développement depuis 1956

TAFIRE	2007 (1)	2006 (2)	VARIATION (3)=(1)-(2)	% (3)/(2)
Ressources nettes de financement:				
Dividendes	-12 012 262 350	-6 665 527 704	-5 346 734 646	80%
Capacité d'autofinancement globale	18 061 861 325	18 640 593 489	-578 732 164	-3%
Augmentation de capital	0	0	0	n.s.
Emprunts	3 700 000 000	0	8 000 000 000	n.s.
Total ressources nettes de financement	14 049 598 975	11 975 065 785	2 074 533 190	17%
Emplois à financer:			0	
Investissement	15 307 122 013	3 037 044 441	12 270 077 572	404%
Variation du Besoin de financement	- 5 557 993 321	5 068 599 165	-10 626 592 486	n.s.
Emplois économiques à financer	9 749 128 692	8 105 643 606	1 643 485 086	20%
Emplois HAO	0	0	0	n.s.
Emplois financiers contraints	329 092 391	4 119 350 040	509 742 351	12%
Total emplois à financer	14 378 221 083	12 224 993 646	2 153 227 437	18%
Excédent ou insuffisance de ressource de financement	328 622 108	249 927 861	78 694 247	31%
Variation du fonds de roulement	-5 886 615 429	4 818 671 304	-10 705 286 733	-222%



Aux Actionnaires

SAPH

01 BP.1 322

Abidjan 01

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007)

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE SAPH

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

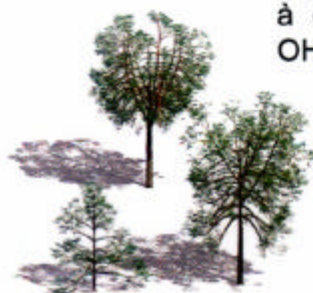
- l'audit des états financiers annuels de la Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH) tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par l'Acte uniforme du Traité de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables du Système Comptable OHADA.



2. Autres vérifications et informations spécifiques

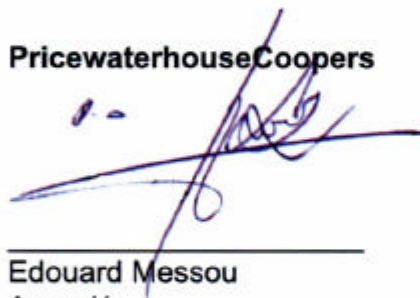
Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par l'Acte uniforme du Traité de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Abidjan, le 19 février 2008

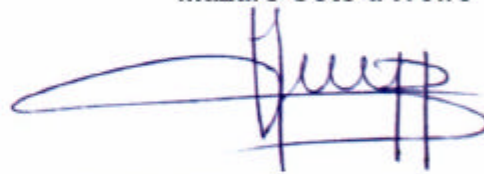
Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers

A stylized signature in blue ink, consisting of a large loop and a horizontal stroke.

Edouard Messou
Associé

Mazars Côte d'Ivoire

A stylized signature in blue ink, consisting of a large loop and a horizontal stroke.

Armand Fandohan
Associé



Aux Actionnaires

SAPH

01 B.P. 1322

Abidjan 01

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007)

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 438 ET SUIVANTS DE L'ACTE UNIFORME RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE DU TRAITE DE L'OHADA

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 440 de l'Acte uniforme du Traité de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial afférent aux opérations visées aux articles 438 à 448 dudit Traité, qui stipulent que toute convention entre une société anonyme et l'un de ses administrateurs, directeurs généraux ou directeurs généraux adjoints doit être soumise à l'autorisation préalable du conseil d'administration.

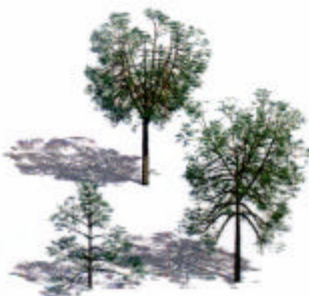
Il en est de même des conventions auxquelles un administrateur ou un directeur général ou un directeur général adjoint est indirectement intéressé ou dans lesquelles il traite avec la société par personnes interposées.

Sont également soumises à autorisation préalable du conseil d'administration, les conventions intervenues entre une société et une entreprise ou une personne morale, si l'un des administrateurs ou directeur général ou directeur général adjoint de la société est propriétaire de l'entreprise ou associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur général, administrateur général adjoint, directeur général ou directeur général adjoint de la personne morale contractante.

Cette réglementation n'est pas applicable aux opérations courantes conclues à des conditions normales.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de convention, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



1. CONVENTION CONCLUE AU COURS DE L'EXERCICE 2007

1.1 Convention d'Assistance Technique avec SIPH

Administrateurs concernés

- Monsieur Yves Lambelin, représentant la société SIFCOM
- Monsieur Jean Louis Billon
- Monsieur Nazaire Gounongbé, représentant la société SIFCA
- Monsieur Olivier De-Saint-Seine, représentant la société SIPH

Nature et modalités

SIPH apporte à SAPH une assistance technique dans les domaines du management et de la gestion, des techniques agricoles et industrielles, de la gestion des achats aux planteurs villageois et de la formation continue. En contrepartie des prestations, la convention prévoit une rémunération annuelle fixée à 0,6% du chiffre d'affaires hors taxe et hors élément exceptionnel.

Cette convention a pris effet le 1er janvier 2007 et la charge supportée par SAPH au titre de l'exercice 2007 s'élève à 433 millions FCFA.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'UN EXERCICE ANTERIEUR DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE 2007

2.1 Convention d'Assistance Technique et de compte courant avec SIFCA

Administrateurs concernés

- Monsieur Yves Lambelin, représentant la société SIFCOM
- Monsieur Jean Louis Billon



Nature et modalités

a) **Avance en compte courant**

SAPH a consenti à la société SIFCA, une avance en compte courant non rémunérée. Le solde de cette avance est de 400 millions de FCFA au 31 décembre 2007.

b) **Assistance technique**

SIFCA apporte à SAPH une assistance technique dans les domaines financier, juridique, administratif et de conseil en stratégie. En contrepartie des prestations, la convention prévoit une rémunération annuelle forfaitaire de 500 millions FCFA hors taxes. Cette convention a pris effet le 1er juillet 1999 et la charge supportée par SAPH au titre de l'exercice 2007 s'élève à 500 millions FCFA.

2.2 **Convention de commercialisation avec SIPH**

Administrateurs concernés

- Monsieur Yves Lambelin, représentant la société SIFCOM
- Monsieur Jean Louis Billon
- Monsieur Nazaire Gounongbé, représentant la société SIFCA

Nature et modalités

SAPH s'est engagée à vendre à SIPH l'intégralité de sa production destinée à l'exportation en dehors de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Les modalités de détermination des prix d'achat par la société SIPH à la société SAPH, telles que stipulées dans la convention, tiennent compte de l'évolution du marché mondial du caoutchouc.

Cette convention a pris effet le 1er juillet 1999 et le chiffre d'affaires réalisé par SAPH dans ce cadre s'élève à 69 milliards de FCFA hors taxes au titre de l'exercice 2007.

Abidjan, le 19 février 2008

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers

Edouard Messou
Associé

Mazars Côte d'Ivoire

Armand Fandohan
Associé



PROPOSITION DE PROJET DES TEXTES DE RESOLUTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2007 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et qui se soldent par un résultat net de 14 789 792 873 FCFA.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est approuvée à



SAPH au service du développement depuis 1956

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes établi conformément aux dispositions de l'article 438 et suivants de l'Acte uniforme, approuve les termes et conclusions de ce rapport.

Cette résolution est approuvée à



PROPOSITION DE PROJET
DES TEXTES DE RESOLUTION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE



TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice 2007.

(En Francs CFA)

Bénéfice de l'exercice 2007	14 789 792 873
Report à nouveau	10 924 064 305
Bénéfice à répartir	25 713 857 178
Dotation à la réserve légale	-
Dividende brut	14 312 482 800
Dividende brut/action	2 800
Affectation au report à nouveau	11 401 374 378

Cette résolution est approuvée à

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer :

-Monsieur YAPO BOTOH Maurice, né le 08 Mai à Yakassé-Mé domicilié
13 BP 3134 Abidjan 13, de nationalité ivoirienne ;

en qualité de nouvel administrateur de la société, en adjonction aux membres actuellement en fonction, pour une durée de six (6) années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2014 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Monsieur YAPO BOTOH Maurice a fait savoir qu'il acceptait ce mandat et qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.



PROPOSITION DE PROJET DES TEXTES DE RESOLUTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE



CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la nomination aux fonctions d'administrateur de la Société MICHELIN FINANCE (PAYS-BAS) B.V., faite à titre provisoire par le Conseil d'administration lors de la réunion du 19 février 2008, en remplacement de la SOCIETE D'EXPORTATION MICHELIN, en raison de la démission de cette dernière.

En conséquence, la société MICHELIN FINANCE (PAYS-BAS) B.V exercera ses fonctions pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2011 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

La société MICHELIN FINANCE (PAYS-BAS) B.V a fait savoir qu'elle acceptait ce mandat et qu'elle n'exerçait aucune fonction et n'était frappée d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi.





SAPH

SOCIÉTÉ AFRICAINE
DE PLANTATIONS
D'HEVEAS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 14 593 620 855

FRANCS CFA

R.C ABIDJAN N° 002059

01 BP 1322 ABIDJAN 01 – République de Côte d'Ivoire
SIEGE SOCIAL ET DIRECTION GENERALE, Immeuble
Ex-SIT – Rue des Galions Abidjan – Zone Portuaire
Site Web: www.saph.ci – E.mail: saph@sifca.ci
Tél: (225) 21 75 76 76 Fax: (225) 21 75 76 43

CORRESPONDANT:

Groupe SIPH 53 Rue du Capitaine Guynemer – 93400 Cour-
bevoie- France
Tél : (33) (0)1 41 16 28 00 Fax : (33) (0)1 14 16 28 32
Site Web : www.siph.com

Situation des exploitations

Toupah
Bongo
Rapides Grah
Ousrou
Yacoli





SAPH au service du développement depuis 1956

01 B.P 1322 Abidjan 01
Tél.: (225)21757676 - Fax.:(225) 21 75 76 40